



Le Casse-Noix

Snupfen
Union
Syndicale
Solidaires

N° 1 Septembre 2011

• PSR 2010 :

Pour 100 € aujourd'hui t'as que dalle ! Surtout si on te les donne pas...

La PSR (Prime Spéciale de Résultat) fait encore parler d'elle. Vous avez reçu un courrier on ne peut moins explicite sur les critères d'attribution de cette prime dans lequel on peut lire que la PSR comporte trois parts :

- une part « structure »
- une part « équipe »
- une part « individuelle »

Avec ça on est bien avancé mais incapable de savoir comment est calculé le montant. Enfin on a peut-être une idée:



Il est également indiqué : « Par ailleurs, pour éviter de distribuer des sommes trop faibles, tout calcul aboutissant à une somme inférieure à 100 € ne donne pas lieu à un versement de solde. » Outre l'aspect totalement illégal de cette mesure, nous nous posons des questions sur la perception de nos directeurs de ce qu'est une somme trop faible. Ont-ils conscience que certains de leurs agents et notamment les administratifs C vivent avec de faibles revenus (100 € c'est 7% d'un salaire net de 1 300 €) ?

Le SNUPFEN invite les personnels dont le solde de PSR n'aurait pas été versé à se faire connaître et interpelle le Directeur Territorial sur cette question.

- **CTPT du 30 Juin ...**

Le DT Rhône-Alpes préfère les suppressions de postes au retour des Organisations Syndicales !

Le CTPT du 30 juin, convoqué pour la seconde fois par le Directeur Territorial s'est tenu une fois de plus sans les représentants du personnel. Pourquoi un nouveau boycott alors que l'intersyndicale nationale appelait au retour à la table de négociations ?

La promesse de moratoire sur les suppressions de postes durant les négociations n'aura été qu'un effet d'annonce. Alors que le CTPT de décembre 2010 prévoyait déjà 4 suppressions de postes celui du 30 juin confirmait la tendance avec de nouveau 3 suppressions.

Les représentants des organisations syndicales ont conditionné leur retour en CTPT au retrait de l'ordre du jour de ces nouvelles suppressions : refus catégorique du Directeur Territorial.

Il est vrai que la présence ou non des organisations syndicales au CTPT n'entre pas dans le calcul de le PSR du DT, l'atteinte des objectifs en terme d'effectifs, oui !



Soyons plus nombreux à casser des noix... Adhérez au Snupfen

Cliquez sur le lien : <http://www.snupfen1.org/article95.html>

Ou

Contactez-nous :

Secrétaire régional : David de YPARRAGUIRRE - Chemin de Rodesse - 38190 LES ADRETS - Tél. : 04 76 45 73 86

Trésorier régional : Nicolas BASTIDES - MF de Roche Béranger - 38410 CHAMROUSSE - Tél. : 04 76 89 96 10

Snupfen
Union Syndicale Solidaires